

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/194-Senat-loi-islamophobie>



Sitôt passé à gauche, le Sénat propose une loi islamophobe

- Actu islamophobie -



Date de mise en ligne : mardi 6 décembre 2011

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

Le sénat s'attaque au port du voile...

La commission des lois du sénat dominée par le parti socialiste vient d'adopter une proposition de loi, qui sera examinée en séance le mercredi 7 décembre 2011, visant à interdire une nouvelle fois le port du voile des musulmanes dans l'espace public.

Il s'agit cette fois-ci pour les sénateurs du parti radical soutenu par le parti socialiste d'étendre l'interdiction du port du voile musulman dans les crèches ainsi que dans les centres de loisirs et de vacances. Cette proposition prévoit également l'interdiction de symboles ou propos en lien avec la religion !

La surenchère islamophobe va jusqu'à vouloir appliquer cette discrimination aux assistantes maternelles. Elle prétend donc appliquer la chasse à la visibilité des femmes musulmanes même lorsqu'elles sont chez elles sous prétexte de laïcité !

L'islamophobie ne semble plus avoir de limites dans notre patrie. La course aux idées d'extrême droite visant à stigmatiser les musulmans en tant de crise n'est plus l'apanage d'une partie de l'UMP. Les partis de gauche pensent-ils devoir s'engouffrer dans cette voie au risque de décevoir ceux qui voyaient en François Hollande et Eva-Joly des pourfendeurs des discours qui stigmatisent et divisent les Français ?

Si vous considérez que la démocratie qui est le pouvoir de la majorité ne doit pas devenir une tyrannie qui empêche de vivre librement une minorité hier juive aujourd'hui musulmane, vous devez être indignés de la voie que prend notre pays.

Pour exprimer votre révolte :

contactez Jean Pierre BEL, Président du Senat : bel1.jean-pierre@wanadoo.fr Francois Hollande : contact@francoishollande.fr Mettez en copie le CRI : bureau@crifrance.com

Un passé pas si lointain

La prolifération de lois islamophobes de cette dernière décennie n'est hélas pas sans rappeler un passé obscur pas si lointain :

Les nazis font de « l'expulsion des juifs de la société allemande » l'une de leurs principales priorités. Ils déclenchent une campagne de propagande et de terreur d'une envergure et d'une violence sans précédent, conçue pour stigmatiser les juifs allemands, les isoler du reste de la population et les forcer à émigrer. Les nazis font également appel aux attitudes antijuives traditionnelles de la population pour faire accepter leur régime. Des mesures sont prises pour exclure les juifs de la fonction publique, des professions libérales, puis d'un secteur de l'économie après l'autre. Les juifs allemands sont progressivement relégués en marge de la société. Les lois de Nuremberg de 1935 leur retirent l'égalité conférée par les lois - trois générations après l'émancipation - et les pleins droits civiques. Simultanément, le régime promulgue sans cesse de nouveaux règlements visant à dépouiller les juifs de leurs biens avant qu'ils n'émigrent.

Ces lois d'exclusion ne font pas scandale comme on pourrait aujourd'hui l'imaginer.

Sitôt passé à gauche, le Sénat propose une loi islamophobe

Le nazisme est salué avec faveur, à ses débuts, par beaucoup de grands esprits, y compris la majorité des Prix Nobel allemands ou encore le psychanalyste révolutionnaire Wilhelm Reich, d'origine juive.

Les musulmans d'aujourd'hui sont-ils en train de prendre la place des juifs d'hier ?